

EDITE de Paris

Rapport de soutenance à mi-parcours d'Anne-Marie Hébert

**Design activities and interactional mechanisms:
An ethnographic study of a musical video game design**

Mercredi 9 juin 2010, Télécom Paristech

Directeurs de thèse : Françoise Détienne, Christian Licoppe

Examineurs : Stéphanie Buisine, Pascal Salembier

Anne-Marie Hébert a présenté aux membres du jury ses travaux de thèse, sous la forme d'un document écrit de 13 pages en anglais, remis préalablement à la soutenance, et sous la forme d'un exposé oral en français de 20 minutes.

A la suite de la présentation, les membres du jury ont pris la parole tour à tour. Stéphanie Buisine a souligné l'intérêt de ce travail de thèse et du rapprochement des thématiques de la créativité et de la collaboration. Sa première question a porté sur le statut du partenaire industriel de la thèse, qui offre un terrain d'étude dans le domaine de la conception de jeux vidéo. Anne-Marie Hébert a précisé que l'intervention en entreprise avait une visée essentiellement exploratoire et qu'aucun besoin exprimé n'était à l'origine de cette collaboration. Christian Licoppe a complété cette réponse en apportant des éléments sur l'historique de la collaboration. Cette discussion à propos du positionnement du partenaire a également permis de confirmer que l'objet d'étude était bien la créativité et non l'innovation, dans la mesure où le processus de conception observé ne porte pas d'enjeux économiques directs pour l'entreprise. La seconde question de Stéphanie Buisine a porté sur la notion de créativité en elle-même, en relevant quelques confusions dans les écrits et le discours de la candidate entre créativité individuelle et collective, alors qu'il s'agit dans la littérature de processus différents, associés à des protocoles d'analyse différents. Anne-Marie Hébert a clairement positionné son objet d'étude au sein du processus de créativité collective, ce qui devra s'accompagner pour la suite de son travail d'une clarification vis-à-vis de la bibliographie mobilisée. Enfin la dernière question de Stéphanie Buisine a porté sur l'évaluation de la créativité et l'analyse des artefacts produits par l'équipe de concepteurs. La candidate a précisé que dans un premier temps elle focalisait son analyse sur le processus de collaboration, mais que l'analyse des artefacts faisait partie de son programme de travail pour la suite de la thèse.

Pascal Salembier a ensuite abordé la question du cadre théorique de la thèse, qui actuellement n'est pas clairement positionné. Dans sa forme actuelle le projet de thèse se réfère ainsi à un arrière-plan qui assimile, ou tout du moins, opère un rapprochement étroit entre créativité et activités de résolution de problème ; or il n'est ensuite fait aucune référence à un ensemble attendu de notions inscrites dans ce courant (et amplement documentées depuis plusieurs décennies en psychologie cognitive) qui fonderaient le cadre analytique applicable pour traiter les données empiriques de la thèse. Plus généralement l'articulation entre explicitation du cadre théorique de référence, définition des objets théoriques étudiés et pointage des méthodes de documentation empirique de ces objets, devrait être plus précisément travaillée dans les mois à venir. Le double point de vue initialement adopté dans ce travail (psychologie ergonomique et analyse interactionnelle) est sans doute potentiellement très riche, mais dans l'immédiat il rend plus difficile l'appréhension de la problématique (par des observateurs externes, mais sans doute aussi pour la doctorante). Anne-

Marie Hébert a apporté des éléments de clarification qui ont été complétés par Françoise Detienne et Christian Licoppe : l'orientation future de la thèse devrait se situer plus dans une orientation psychologie ergonomique que conversationnaliste (bien que cette dernière approche est susceptible de fournir ponctuellement des ressources analytiques utiles). Cet équilibre à trouver entre différentes méthodes renvoie à la question de l'articulation entre les niveaux d'analyse macroscopique et microscopique qui est soulevée ensuite par P. Salembier : le lien entre identification de la dynamique temporelle du processus étudié (repérée en catégories d'activités) et analyse plus fine de nature ethnographique doit pouvoir être justifié. Anne-Marie Hébert a précisé le rôle joué par ces deux approches et en qui elles lui permettent de mieux comprendre l'activité collective de conception. Les deux co-directeurs de la thèse apportent également quelques précisions sur ce point.

Il apparaît clairement en l'état actuel de la thèse qu'un effort devra être fait sur l'articulation entre le positionnement théorique choisi et l'analyse des données issues de observations qui sont extrêmement riches mais nécessitent d'être organisées. La doctorante et ses encadrants en conviennent et indiquent quelles seront les étapes à suivre dans les mois à venir.

P. Salembier a ensuite fait une série de suggestions visant à potentiellement enrichir le cadre dans lequel se situe cette thèse: importance de la notion d'artefact en référence aux théories instrumentales de l'Activité et utilisation des notions d'objets frontières et d'objets intermédiaires. Anne-Marie Hébert a indiqué que ce travail était prévu.

A la suite des échanges entre les examinateurs et la candidate, les directeurs de thèse ont également pris la parole pour positionner cette thèse vis-à-vis de leurs propres thèmes de recherche et expliciter certains aspects relatifs à la gouvernance interne mise en place dans le contexte de la co-direction. Enfin, la séance s'est achevée par un entretien entre la candidate et les examinateurs.